



Le 30/03/2021



## L'activité partielle : quelles conséquences ?

Nous avons été informés vendredi 26 mars de la reprise de l'activité partielle du 29 mars au 27 juin 2021. A hauteur de 19 200 heures maximum, l'activité partielle sera répartie sur la filière Péage, la Relation Client (3605, réclamation et boutiques) puis le Recouvrement et la Maintenance péage.

**Le Péage et la Relation Client sont fortement impactés depuis novembre 2020 et ça continue !**

Mesdames, Messieurs de la direction, quand allez-vous prendre connaissance de la réalité du terrain ? Les remontées des salariés sont : travail à flux tendu, pas de remplacement des départs, manque de moyens, manque de personnel sur le terrain !

Nous n'avons cessé de le répéter à la direction, mais elle refuse de se confronter à la réalité ! A cela s'ajoute l'activité partielle !

Jusqu'à quand allez-vous subir ? Jusqu'à fin décembre ? Voici le constat : la direction se calque aux mesures gouvernementales uniquement sans prendre en compte les difficultés de ses salariés !

**La direction continue à pénaliser le personnel du Péage et de la Relation Client, c'est INADMISSIBLE !!**

Malgré les multiples dénonciations de surcharge de travail au péage et des dérives dans la gestion des ressources, la direction continue à creuser le fossé entre les salariés en faisant peser l'activité partielle sur certains d'entre nous !

Pour ramasser quelques euros la direction est prête à **VOUS** sacrifier ?

**Nous n'avons pas vu passer la bienveillance de la direction pendant ces périodes difficiles que traversent les salariés depuis le début de l'activité partielle.... C'est bien regrettable !**

**Pour rappel : la direction REFUSE le maintien de salaire à 100% mais accepte de verser des dividendes aux actionnaires...cette mesure aurait été un élan de solidarité !!!!!**

**Soyons solidaires avec nos collègues du Péage et de la Relation Client, bougeons avec eux !**



**L'avenir est entre vos mains ! soyons solidaires !**

**Rejoignez-nous !**

**Les conquêtes sociales se gagneront par nos luttes !**

Vos élus CGT

C.G.T. COFIROUTE <http://cgtcofiroute.fr>

02.38.72.43.28 " la vente aux moines " 45770 SARAN

Patrice LOUIS 06 23 83 33 67 - Olivier WOSNY 06 09 94 03 88 - Sadia AUMAR 06 64 46 49 94

[cgt.cofi@gmail.com](mailto:cgt.cofi@gmail.com)



Ne pas jeter sur la voie publique - article L.541-10-1 du Code de l'Environnement